Directeur.trice technique adjointe (h/f)

Recruteur
Théâtre National de Strasbourg
Secteur d'activité
Culture
Métier
Directeur.trice technique
Localisation
Grand Est
Type de contrat
Statutaire / Contractuel
Début de parution
06/01/2025
Postuler

Le TnS recrute un·e directeur·rice technique adjoint·e

Notre théâtre et nos valeurs en quelques mots

Lieu unique dans le paysage théâtral français, le Théâtre national de Strasbourg est le seul théâtre national implanté en région. En son sein, il abrite une Ecole supérieure d'Art dramatique, des ateliers de construction de décors et de costumes, des salles de spectacles et de répétitions.

Depuis septembre 2023, Caroline Guiela Nguyen, autrice et metteuse en scène, mène un projet artistique, public et pédagogique qui questionne les relations entre les œuvres, les récits, les artistes et les habitant·es. Il conjugue d'étroites relations tissées avec les territoires de proximité et un rayonnement international. Il ouvre le théâtre et son école au cinéma et à l'audiovisuel. Le TnS est conçu comme un lieu de vie et d'hospitalité, de création et de pensée.

Dans ce cadre, une politique ambitieuse d'ouverture à tous les publics est engagée favorisant la rencontre, la mixité et l'intergénérationnel. Elle s'appuie sur des projets de développement des publics qui mêlent création théâtrale et territorialisation, ouverture et vie du lieu, afin de favoriser des échanges continus, riches et multiples entre le théâtre et les habitant·es.

Intégré·e au département technique, et rattaché·e à son directeur, l'adjoint·e rejoindra une équipe d'une quarantaine de postes permanents répartie entre les différents services techniques (régie générale, plateau, lumière, son, vidéo, habillement, ateliers de construction et sécurité bâtiment), auxquels s'ajoutent des salarié·es intermittent·es.

Directeur technique adjoint, directrice technique adjointe c'est :

Les missions principales :

En relation étroite avec le directeur technique, qu'il·elle peut être amené·e à représenter, il·elle partage les compétences et les responsabilités en matière :

• de gestion des équipements et des bâtiments

• de respect des réglementations en vigueur.

Il·elle est plus particulièrement en délégation, en liaison avec les chefs de service

concernés :

• de la gestion technique des bâtiments et des équipements et du suivi des travaux d’entretien, de maintenance et d’amélioration ;

• de la préparation et du suivi des budgets délégués ; il·elle participe à cet égard à la définition des besoins d’investissement afférents aux bâtiments ;

• du respect des procédures d’achats de fournitures et de commandes de prestations des services techniques ; il·elle contribue à cet égard à la rédaction des CCTP et aux procédures administratives liées à la maitrise d’ouvrage en lien avec le service achat ;

• de la bonne coordination technique de l’ensemble des activités du TNS et de son Ecole : manifestations publiques diverses, communication et logistique ;

• de l’élaboration des plans de formation des équipes techniques et des formations réglementaires obligatoires pour le TnS en lien étroit avec le service RH ;

• du pilotage de la réflexion collective et de la mise en œuvre de la politique de transition écologique de l’établissement;

• de la gestion des enjeux bâtimentaires et énergétiques, dont l’élaboration et le renseignement des outils de pilotage et de suivi de l’Etat (schéma pluriannuel de stratégie immobilière, OPERAT et référentiel technique de la direction de l’immobilier de l’Etat (RT) ;

• du suivi des plans bâtimentaires et scéniques ; • de la gestion du répertoire technique ;

• de l’orientation et du conseil aux élèves qui le sollicitent dans ses domaines de compétences.

Les compétences et les qualités attendues :

• Solide expérience dans un poste similaire ou de direction technique ;

• Formation supérieure en direction technique ;

• Bonne connaissance des réglementations concernant la sécurité des travailleurs, des formations obligatoires et des ERP ;

• Connaissance des procédures et réglementations des marchés publiques • Connaissance bâtimentaire et gestion des fluides

• Connaissances appropriées en machinerie, éclairages, son, vidéo et construction de décors ;

• Maîtrise des logiciels Autocad, TIS ou autre SIRH, PEP ou autre système d'information financière et de bureautique ;

• Aisance dans la gestion des outils numériques ;

• Excellente aptitude au travail en équipe ;

• Capacité à coopérer de manière transversale avec l'ensemble des services du Théâtre et de l'Ecole ;

• Compétences managériales ;

• Aisance rédactionnelle. Bonne pratique de la langue anglaise (plus particulièrement technique) ;

• Rigueur, méthode, Capacité d'écoute et de conseil. Esprit de négociation et de synthèse.

• Aptitude à la transmission de ses savoirs

Les conditions :

Poste en CDI (catégorie Cadre) à pourvoir à compter du 1er mars 2024

Lieux de travail : tous les sites d'exploitation du TNS

Rémunération selon grille de salaire du TNS sur la base de l'annualisation du temps de travail, en fonction de l'expérience ;

Treizième mois suivant conditions prévues par la convention du TNS, 6 semaines de congés payés, 6 jours fériés supplémentaires selon droit local et convention du TNS, ticket-restaurants et mutuelle.

Vous pensez être la personne de la situation, voici comment postuler :

Adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le **1 er février 2024** à : Théâtre national de Strasbourg — Service des Ressources Humaines « Candidature directeur directrice technique adjoint·e» 1 avenue de la Marseillaise BP 40184 67005 Strasbourg Cedex ou par courriel (rh1@tns.fr) en mentionnant en objet « Candidature directeur directrice technique adjoint·e»

Le TNS a obtenu le double label AFNOR Égalité professionnelle et Diversité, dans ce cadre il s’engage à promouvoir l’égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement.

Une cellule d’écoute, d’alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat·e·s ou des salarié·e·s qui estimeraient avoir fait l’objet d’une rupture d’égalité de traitement.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens